



Délibération du Conseil Municipal du 10 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix décembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Ville de CYSOING s'est réuni en séance, conformément à la convocation adressée le 4 décembre 2025 dont la publicité a été faite conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de conseillers absents représentés : 5

Nombre de conseillers absents excusés : 5

Etaient présents :

DUMORTIER Benjamin, DUBOIS Marion, BOILEAU Pascal, COURBEZ Nadia, ENNIQUE Renaud, CASTEL Sylvie, MINET Denise, DEVILDER Marin, SILVESTRI Antoine, MINET Frédéric, LESY Denis, CARPENTIER Guy, CORNE Adeline, VIAU Gaëlle, LEPERS Isabelle, POUILLART, Laurent, LUCHIER Catherine.

Etaient absents excusés représentés :

THOREL Mireille (pouvoir CASTEL Sylvie), DESMARESCAUX Martine (pouvoir DUBOIS Marion), FREMAUX Céline (pouvoir CORNE Adeline), ROBIL Raphaël (pouvoir SILVESTRI Antoine), LEQUIEN Valéry (pouvoir DEVILDER Marin).

Etaient absents excusés :

BOGAERD Eric, PRZEPIORKA Anne-Marie, GAILLET Marie-Claire, LEFEBVRE Ludovic et JANVIER Dominique.

POINT N°18 : Suventions exceptionnelles aux associations

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2025/32 du 9 avril 2025 fixant les montants des subventions accordées aux associations au titre de l'année 2025,

Considérant que la Commune soutient les actions associatives contribuant à l'animation culturelle, sociale et au bien-être des habitants,

Considérant qu'en complément des subventions déjà attribuées pour l'année 2025, il est proposé d'accorder deux subventions exceptionnelles à des associations locales pour des actions présentant un intérêt communal,

Considérant les demandes et projets suivants :

Considérant que l'association Les Amis du Quennaumont organise un concert de Noël le 21 décembre 2025 à 15h30, en l'église Saint-Calixte, assuré par l'ensemble vocal polyphonique Clara Voce, composé d'une quarantaine de chanteurs amateurs de la région,

Considérant que ce concert, gratuit pour le public, vise à favoriser l'accès à la culture et à l'animation de la commune pendant les fêtes de fin d'année, une quête au chapeau étant proposée aux participants,

Considérant qu'il est proposé d'attribuer à ce titre une subvention exceptionnelle de 100 € à l'association Les Amis du Quennaumont afin de contribuer aux frais d'accueil du public,

Considérant que l'association Un petit coin de ciel bleu œuvre depuis plusieurs années à l'animation de l'EHPAD de la Pévèle à Cysoing, en proposant des activités ludiques, culturelles et conviviales destinées à renforcer le bien-être et le lien social des résidents,

Considérant que l'association souhaite élargir son action par l'organisation de sorties extérieures et sollicite, à ce titre, un soutien financier exceptionnel de la Commune,

Considérant qu'il est proposé d'attribuer à cette association une subvention exceptionnelle de 1 500 €,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- D'accorder les subventions exceptionnelles suivantes

Associations	Subventions exceptionnelles proposées
Les amis du Quennaumont	100 €
Un petit coin de ciel bleu	1 500 €
Total des subventions exceptionnelles	1 600 €

- De préciser que les crédits correspondants sont inscrits au budget communal 2025,
- D'autoriser Monsieur le Maire à procéder au versement des subventions susmentionnées.

Vote :

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire
Benjamin DUMORTIER



Le Secrétaire
Marin DEVILDER

